

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Dyno Nobel Inc.**

2795 East Cottonwood Parkway, Suite 500

Salt Lake City, Utah 84121

Phone: 801-364-4800 Fax: 801-321-6703

E-Mail: [dna.hse@am.dynonobel.com](mailto:dna.hse@am.dynonobel.com)**FOR 24 HOUR EMERGENCY, CALL CHEMTREC (USA) 800-424-9300****CANUTEC (CANADA) 613-996-6666****MSDS # 1157****Date 1/21/15**

Remplace 12/20/12

## SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT

**Nom(s) de marque(s) :** DYNOSPLIT® RiHT  
DYNOSPLIT® EX**Classe du produit :** Explosifs prédécoupés, émulsion avec cordeau détonant**Apparence et odeur du produit :** Matériel rose pâle cireux/graisseux emballé dans une chaîne continue de cartouches de film en plastique tracée extérieurement avec un cordeau détonant.**Classification :** Explosif, dynamitage, Type E 1.1D UN0241 II**Classement des risques NFPA :** Non applicable (voir section IV-Procédure spécifique contre les incendies)

## SECTION II - MATIÈRES DANGEREUSES

Ingrédients :	CAS#	% (classe)	ACGIH TLV-TWA
nitrate d'ammonium	6484-52-2	62 - 72	aucune valeur établie
nitrate de sodium	7631-99-4	10 - 18	aucune valeur établie
tétranitrate de pentaérythritol (TNPE)	78-11-5	0,5 – 3	aucune valeur établie

Les ingrédients autres que ceux mentionnés ci-dessus, tel qu'utilisé dans ce produit ne sont pas dangereux selon la définition de la réglementation du Ministère du travail ou sont présents en concentration minimale (moins de 0,1 % pour carcinogènes, moins de 1,0 % pour les autres ingrédients dangereux).

## SECTION III - DONNÉES PHYSIQUES

**Point d'ébullition :** non applicable**Densité de vapeur :** non applicable**Pourcentage de volatilité par volume :** <10 (eau)**Pression de vapeur :** non applicable**Densité :** 1,10 - 1,15 g/cc**Solubilité dans l'eau :** Produit se dissout presque totalement et lentement au fil du temps.**Taux d'évaporation (éther = 1) :** non applicable

## SECTION IV - DONNÉES SUR LES EXPLOSIONS ET INCENDIES

**Point d'éclair :** non applicable**limites d'inflammabilité :** non applicable**Moyens d'extinction :** Voir la section des procédures spécifiques contre les incendies.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Procédures spécifiques contre les incendies :** Ne tentez pas de lutter contre des incendies impliquant des matières explosives. Évacuez tout le personnel à un endroit sécuritaire prédéterminé, pas moins de 2 500 pieds dans toutes les directions.

**Incendies ou explosions inhabituels :** Peut exploser ou détoner sous les conditions d'incendies. Le matériel combustible peut générer des vapeurs toxiques.

## SECTION V - DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

### Effets dans les cas de surexposition

**Yeux :** Peut causer de l'irritation, rougeur et larmolement.

**Peau :** Un contact prolongé peut causer de l'irritation.

**Ingestion :** Pas de voie d'exposition probable. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une toxicité caractérisée par des étourdissements, une coloration bleuâtre de la peau, une méthémoglobinémie et l'inconscience, des spasmes abdominaux, des nausées et des douleurs. Le tétranitropentaérythrite (PETN) est modérément toxique si ingéré. Voir les effets systémiques plus bas.

**Inhalation :** Pas de voie d'exposition probable.

**Effets systémiques et autres :** Le tétranitropentaérythrite (PETN) est un vasodilatateur coronaire connu et l'ingestion ou l'inhalation peut entraîner une baisse de la pression artérielle, des maux de tête ou des malaises et une diminution de la tolérance pour l'alcool de grain. Une surexposition répétée peut causer des douleurs à la poitrine en l'absence d'exposition. Les effets systémiques par ingestion comprennent la dermatite.

**Cancérogénicité :** Aucun constituant n'est répertorié par NTP, IARC ou OSHA.

### Procédures d'urgence et de premiers soins

**Yeux :** Irriguer avec de l'eau courante pendant au moins quinze minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Peau :** Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau vigoureusement avec du savon et de l'eau.

**Ingestion :** Consulter un médecin.

**Inhalation :** Rendez-vous à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Considérations spéciales :** Aucune.

## SECTION III - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

**Stabilité :** Stable dans les conditions normales, peut exploser en cas d'incendie, d'impact de projectile à haute énergie ou de choc supersonique, surtout lorsque confiné ou en grandes quantités.

**Conditions à éviter :** Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes, de l'impact, de la friction, des sources d'inflammation, des décharges électrostatiques et des chocs violents.

**Matériaux à éviter (incompatibilité) :** Corrosifs (acides forts et bases fortes ou alcalines) Réagit avec les bases fortes pour libérer l'ammoniac.

**Produits de décomposition dangereux :** Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), monoxyde de carbone (CO)

**Polymérisation dangereuse :** Ne se produira pas.

## SECTION VII - PROCÉDURES LORS DE FUITE OU DÉVERSEMENT

**Les mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement :** Protéger de toute source d'ignition. En cas d'incendie, évacuez la zone pas moins de 2 500 pieds dans toutes les directions. Aviser les autorités conformément aux procédures d'intervention d'urgence. Seules les personnes ayant reçu une formation en réponse d'urgence devraient intervenir. Si

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

aucun danger d'incendie est présent et que le produit n'est pas endommagé et/ou contaminé, remballer le produit dans son emballage d'origine ou tout autre contenant propre et approuvé par le DOT. Assurez-vous qu'un compte rendu complet du produit a été effectué et vérifié. Suivez les exigences de déclaration fédérales, de l'État et locales applicables lors du déversement.

**Méthode d'élimination des déchets :** La disposition devrait être effectuée conformément aux règlements fédéraux, étatiques et locaux. Si le produit devient un déchet, il est potentiellement réglementé comme étant un déchet dangereux tel que défini dans le cadre de la Loi (RCRA) 40 CFR, partie 261, conservation des ressources et la récupération (Resources Conservation and Recovery Act). Réviser les exigences d'évacuation avec une personne bien informée des lois environnementales applicables (RCRA) avant d'éliminer tout matériel explosif.

## SECTION VIII - INFORMATION SUR LA PROTECTION

**Ventilation :** Non requise pour la manipulation normale.

**Protection respiratoire :** Aucune normalement requise.

**Vêtement de protection :** Les gants et vêtements de travail qui diminuent le contact avec la peau sont recommandés.

**Protection des yeux :** Les lunettes de sécurité sont recommandées.

**Autre précaution requise :** Aucune.

## SECTION IX - PRÉCAUTIONS SPÉCIFIQUES

**Précautions à prendre lors de la manipulation et entreposage :** Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. L'entreposage doit être effectué conformément aux règlements fédéraux, étatiques et locaux. Seul le personnel qualifié et autorisé doit manipuler et utiliser les explosifs. Tenir à l'écart de la chaleur, des flammes, de l'impact, de la friction, des sources d'inflammation, des décharges électrostatiques et des chocs violents.

**Précautions à prendre en cours d'utilisation :** Éviter de respirer les vapeurs ou les gaz provenant de la détonation d'explosifs. Adopter des pratiques industrielles de sécurité lors d'utilisation de matières explosives. Les détonations imprévues d'explosifs ou de dispositifs explosifs peuvent entraîner des blessures graves ou la mort.

**Autres précautions :** Il est recommandé que les utilisateurs de matières explosives se familiarisent avec les publications de sécurité de l'Institute of Makers of Explosives.

## SECTION X - PRÉCAUTIONS SPÉCIFIQUES

Les exigences de déclaration de la section 313 du titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 and 40 CFR 372 peuvent devenir applicable si l'état physique de ce produit change en une solution aqueuse. Si une solution aqueuse de ce produit est fabriquée, traitée ou utilisée autrement, les catégories de composés de nitrate et de l'ammoniac du règlement mentionné précédemment devront être révisées.

### **Clause de non responsabilité**

Dyno Nobel Inc. et ses filiales déclinent toute garantie à l'égard de ce produit, la sécurité ou sa pertinence, l'information contenue aux présentes ou les résultats qui seront obtenus, expresse ou implicite, Y COMPRIS MAIS SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU POUR UN USAGE PARTICULIER ET/OU TOUTE AUTRE GARANTIE. L'information contenue dans ce document est fournie à titre de référence seulement et est destinée uniquement aux personnes possédant les compétences nécessaires. Étant donné que les conditions et modalités d'utilisation sont hors de notre contrôle, l'utilisateur est responsable de la détermination des conditions d'utilisation sécuritaire du produit. Les acheteurs et les usagers assument tous les risques et responsabilités, que ce soit pour un type ou tout type de blessures (y compris la mort), les pertes ou les dommages corporels ou matériels découlant de l'utilisation de ce produit ou de l'information. En aucun cas, Dyno Nobel Inc. ou aucune de ses filiales ne peut être tenu responsable des dommages particuliers, indirects ou accessoires ou de pertes de profits anticipés.